



PERCEPTIONS, MODES DE GESTION ET CONFLITS ASSOCIES AUX TRANSFERTS SOCIAUX MONETAIRES EN MILIEU RURAL NIGERIEN

***ABDOU BAGNA Amadou**, Maître-Assistant, Département de Géographie, Ecole Normale Supérieure,
Université Abdou Moumouni, BP 10963, Niamey, Niger

THEODORE TCHEKPO Adjakpa, Maître des Conférences, CIFRED, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques
Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey-Calavi, Calavi (UAC)

SOULEY Kabirou, Maître des Conférences, Département de Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines, Université André Salifou, Zinder, Niger

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](#) license.



Résumé : A l'instar des autres pays africains, le Niger s'est également doté d'un système de filets sociaux fondés sur deux grands programmes : le programme des transferts monétaires et le programme de rémunération en espèce du travail mis en œuvre par un projet qui constitue désormais un dispositif institutionnel permanent de l'Etat. Ce système a pour objectif de renforcer la résilience des populations pauvres en proie à une insécurité alimentaire et nutritionnelle en leur transférant de manière régulière un minimum des ressources financières. Cette étude s'est intéressé au premier programme c'est-à-dire le cash transfert. Elle examine les stratégies des bénéficiaires utilisées pour le contrôle et la gestion du cash en analysant les perceptions des acteurs clés relatives aux principes de l'intervention. Les résultats montrent une diversité des modes de gestion et d'utilisation du cash qui reflète en grande partie les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires. En plus, l'étude révèle plusieurs problèmes autour de cette intervention monétaire qui est devenue aujourd'hui un véritable dilemme pour certains acteurs face à l'incompréhension de la population.

Mots clés : Niger, vulnérabilité, transferts monétaires, protection sociale.

Abstract: Like other African countries, Niger has also developed a social safety net system based on two major programs: the cash transfer program and the cash-for-work program implemented by a project that is now a permanent institutional mechanism of the state. The objective of this system is to strengthen the resilience of poor populations suffering from food and nutritional insecurity by regularly transferring a minimum amount of financial resources. This study focuses on the first program, the cash transfer. It examines the strategies used by beneficiaries to control and manage cash by analyzing the perceptions of key actors regarding the principles of the intervention. The results show a diversity of ways of managing and using cash that largely reflects the socio-demographic characteristics of the beneficiaries. In addition, the study reveals several problems with this monetary intervention, which has become a real dilemma for some actors in the face of the population's lack of understanding.

Keywords: Niger, vulnerability, cash transfers, social protection.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.7933417>

Introduction

Les transferts sociaux¹ monétaires (TSM) constituent une approche innovante en matière d'intervention publique mise en œuvre initialement dans les pays en développement notamment asiatiques et latino-américains dans les années 1990 (Damon et al, 2010). Ils se sont progressivement développés en Afrique subsaharienne à partir des années 2000 suite au constat de l'inefficacité des réponses traditionnelles à faire face aux multiples défis principalement alimentaires auxquels sont confrontées les populations, particulièrement les populations rurales (Moore et al., 2012). En effet, dans cette partie de l'Afrique, de plus en plus le phénomène de vulnérabilité s'accroît en particulier dans les zones rurales à cause des récents bouleversements climatiques et de l'ampleur de leurs impacts sur les moyens d'existence des ménages (GIEC, 2019). Cette situation exige alors des nouvelles stratégies d'intervention qui privilégient des actions en faveur des personnes pauvres et vulnérables afin de les protéger des chocs multiples et promouvoir ainsi le développement humain. Dans cette perspective, la stratégie basée sur les TSM s'est révélée plutôt efficace dans le cadre de réponse aux multiples défis humanitaires ou de développement dans divers contextes.

Ils sont particulièrement efficaces dans la réduction de la pauvreté des ménages en améliorant leur bien-être (INS, 2009). Cette flexibilité leur a valu beaucoup de succès qui ont poussé la communauté internationale à exhorter et à soutenir les pays africains pour mettre en place ou renforcer leurs systèmes des transferts sociaux.

Dans sa foulée le Niger a, depuis 2011, élaboré et mis en œuvre, avec le soutien de la Banque mondiale, son programme des transferts sociaux² monétaires dans l'optique de la protection et de la prévention en aidant les ménages vulnérables à lisser leur consommation alimentaire.

Le programme comprend deux principales composantes à savoir les transferts monétaires ou *cash transfer* (CT) et l'argent contre travail appelé aussi *cash for work* (CFW). Le programme des transferts monétaires, objet de notre étude, consiste à transférer des ressources exclusivement monétaires³ aux personnes menacées ou en insécurité alimentaire ou encore souffrant de pauvreté pour faciliter leur accès à la nourriture. Ce programme fondé sur le ciblage⁴ présente aussi une certaine spécificité ; il est basé, d'ailleurs comme la plupart des programmes africains, sur une forte implication des populations locales dans le cadre de sa mise en œuvre (Moore et al., 2012). Cette approche, bien qu'elle soit jugée pertinente pour ses multiples avantages, est pourtant source des nombreux problèmes, résultat des contradictions sur les principes de l'intervention qui opposent les principaux acteurs locaux de mise en œuvre (De Sardan, 2013).

Aujourd'hui, les TSM représentent un enjeu politique et social majeur car ils constituent un des outils clés sur lesquels repose la stratégie de protection sociale au Niger, celle-ci définie comme un ensemble de mesures et des pratiques permettant de garantir des sources de revenu durables aux populations en particulier les pauvres pour qu'ils puissent s'adapter à toute forme de chocs (Moore et al., 2012). Selon le rapport européen sur le développement (2010, p45), ce modèle de protection sociale ne peut se concrétiser qu'en se basant sur un cadre harmonisé qui exploite les synergies entre les différents programmes sectoriels et autres initiatives de développement. Pendant que cette nouvelle dynamique gagne progressivement

¹ L'emploi du qualificatif « sociaux » indique que la source du transfert est l'Etat. En plus, il est inconditionnel, direct, régulier et prévisible et sert à soutenir le développement ; ce qui le différencie des transferts humanitaires dont l'objectif vise à sauver des vies dans le court terme.

² Au Niger, le programme est connu sous le nom de Filets sociaux mis en œuvre sous forme de projet rattaché au cabinet du premier ministre.

³ Il s'agissait d'un transfert de 10.000FCFA par mois pendant deux ans ; aujourd'hui le montant est revu à 15.000FCFA.

⁴ Le terme ici désigne le processus d'identification et de sélection des villages et des ménages bénéficiaires.

du terrain, la question de la viabilité d'un tel cadre reste entière. Elle dépendra effectivement de multiples facteurs parmi lesquels que figurent la perception claire et l'assentiment des populations locales par rapport aux différents instruments de ce système de protection sociale notamment les TSM. Cet article aborde cette question en examinant certains de ses aspects connexes notamment les modes de gestion et d'utilisation de l'argent reçu par les bénéficiaires du programme ainsi que les principaux problèmes auxquels ils font face. Il présente les résultats de recherche réalisée sur le terrain auprès des bénéficiaires de la première phase du projet (2012-2019) dans la Commune Rurale de Karofane située au sud-est de l'Ader.

1. Localisation de la zone d'étude

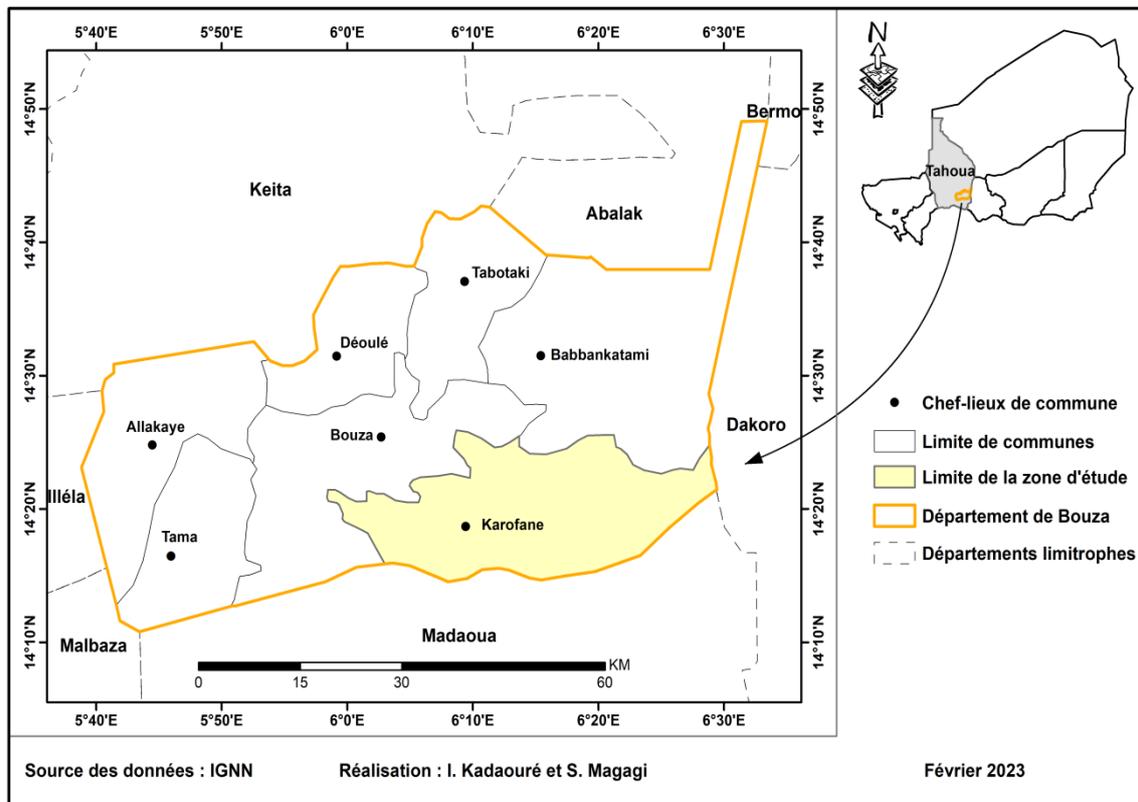


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

2. Méthodologie

Les éléments de notre démarche méthodologique sont constitués de la pré-enquête, de l'enquête de terrain et de l'observation participante.

2.1. La pré-enquête

Cette étape nous a permis de faire un examen de toutes les connaissances acquises dans le domaine des transferts sociaux monétaires de manière générale en mettant l'accent sur les principales méthodes et outils de collecte des données utilisés. Elle a consisté en une sorte de revue documentaire complétée par une observation de terrain dans le but de comprendre certaines réalités du milieu et celles liées au projet généralement peu ou pas abordées par les rapports d'évaluation telles que les logiques des différents acteurs locaux, leur interrelation,

les points qui les opposent dans le cadre de cette intervention monétaires. Pour ce faire, nous avons utilisé quelques outils de collecte des données notamment l’entrevue individuelle, le focus group.

2.2. L’enquête de terrain

Elle a été réalisée au moyen de deux types d’outils à savoir le questionnaire comprenant une diversité des questions adressé aux ménages bénéficiaires et le guide d’entretien, de portée générale, élaboré pour recueillir les points de vue de l’ensemble de la population. Nous avons également organisé des échanges spécifiques avec certains acteurs clés notamment les chefs coutumiers, les comités de gestion des plaintes et les groupements féminins pour recueillir leurs avis sur leurs rôles, les difficultés qu’ils rencontrent et les initiatives développées pour y faire face. L’enquête s’est déroulée en mars 2022 et a concerné tous les villages bénéficiaires du projet.

Tableau 1 : Echantillon de l’enquête

N°	Liste des villages bénéficiaires	Nombre total de ménages bénéficiaires	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentage (%)
1	Guidanbaoule	123	27	9
2	Galba	198	43	14,33
3	Matchouda	132	29	9,66
4	Taraouraou	231	50	16,7
5	Jankadami	104	23	7,66
6	Karofane	68	15	5
7	Leimat	81	18	6
8	Wakawa	57	12	4
9	Sabon Gari	189	41	13,66
10	Sabon Sara Yamma	43	10	3,33
11	Kouroutou Yamma	147	32	10,66
	TOTAL	1373	300	100

L’échantillon ($n = 300$) a été calculé selon la formule suivante de Bernoulli :

$$n = \frac{(1,96)^2 N}{(1,96)^2 + I^2(N-1)}$$

$$n = \frac{(1,96)^2 N}{(1,96)^2 + 1,96^2(N-1)} = 1373$$

Où N = population totale ; I = erreur acceptable ; 1,96 = score Z qui traduit le degré de confiance.

L’analyse des données est faite suivant la méthode quantitative et qualitative. L’analyse quantitative nous a permis de mettre en évidence les variables relatives au profil des bénéficiaires. Ainsi, un masque de saisi a été conçu à l’aide du logiciel *Sphinx Plus* afin d’obtenir des données statistiques : tableaux croisés entre variables, fréquences, graphiques.

3. Résultats et discussion

3.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Cette étude s'est intéressé au profil des ménages bénéficiaires en analysant certaines variables discriminantes notamment l'âge, le statut matrimonial, la taille et la composition des ménages et le niveau d'instruction. L'analyse a fait ressortir cinq (5) catégories de ménages bénéficiaires : les ménages monogames qui constituent le groupe le plus important avec une proportion de 47%, les ménages polygames qui représentent 34,7%, les ménages de type monoparental comprenant les femmes veuves, divorcées et séparées qui représentent respectivement 15,7%, 2% et 0,3% de l'échantillon. Ainsi, les ménages dirigés par les hommes représentent 81,7% des ménages enquêtés contre 18,3% des ménages dirigés par les femmes. Ces ménages appartiennent pour l'essentiel dans les tranches d'âge 30-34ans, 34-39ans, 44-49ans et 50-54ans, avec un pic dans la tranche d'âge 40-44ans.

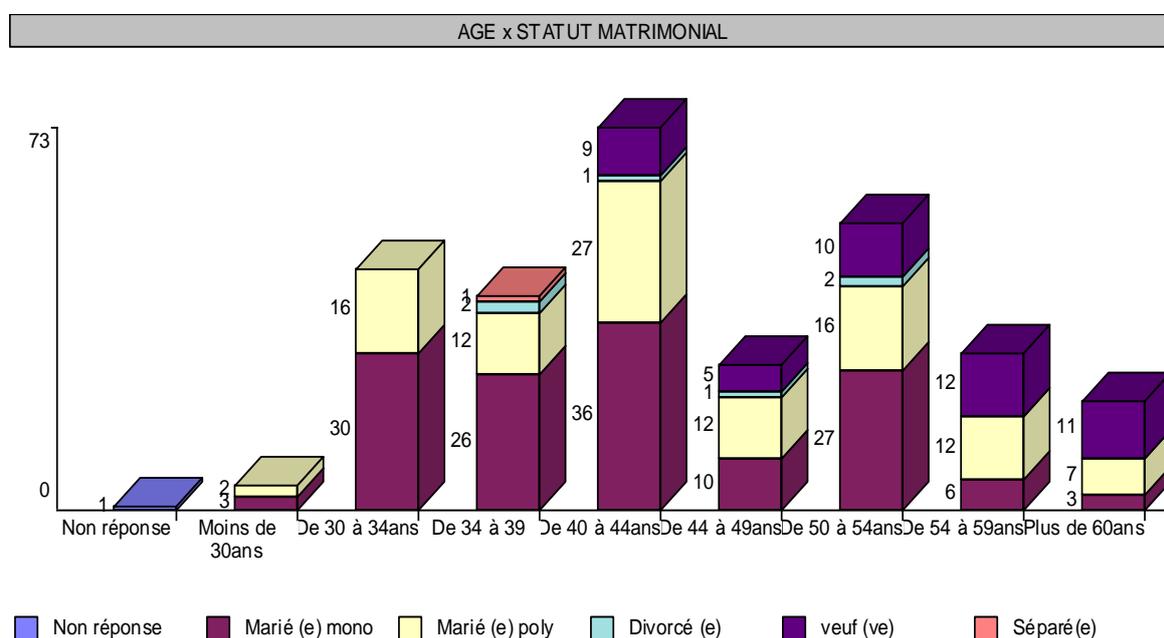


Figure 2 : Relation entre statut matrimonial et l'âge des bénéficiaires

Source : Enquête de terrain, mars 2022

Par rapport au niveau d'instruction, 64,66% des bénéficiaires ont une connaissance de base en matière coranique, 23,66% n'ont aucune instruction, 7,33% ont fait le primaire, 2,66 ont un niveau secondaire et 1,33% sont alphabétisées. Aussi, 90% des femmes ayant fréquenté l'école moderne sont des jeunes, donc appartenant aux classes d'âges inférieures ou égales à 40-44ans. Inversement, plus de 90% des femmes qui n'ont aucune instruction ont un âge supérieur ou égal à 40-44ans.

Quant à la taille des ménages, les résultats de l'enquête montrent aussi que 89,7 % des ménages bénéficiaires (*toutes catégories confondues*) ont plus de cinq personnes à charge. Les ménages bénéficiaires ayant moins de quatre (4) personnes à charge représentent seulement 10% des enquêtés. En croisant le niveau d'instruction et la taille des ménages, on peut remarquer que le lien est assez significatif. Le comportement démographique des ménages

bénéficiaires est largement tributaire du niveau d’instruction de ces derniers ; la proportion des ménages avec un poids démographique élevé est plus importante dans la catégorie des ménages des femmes sans aucune instruction ou ayant seulement une connaissance de base coranique que dans les ménages des femmes alphabétisées ou ayant fréquenté l’école moderne.

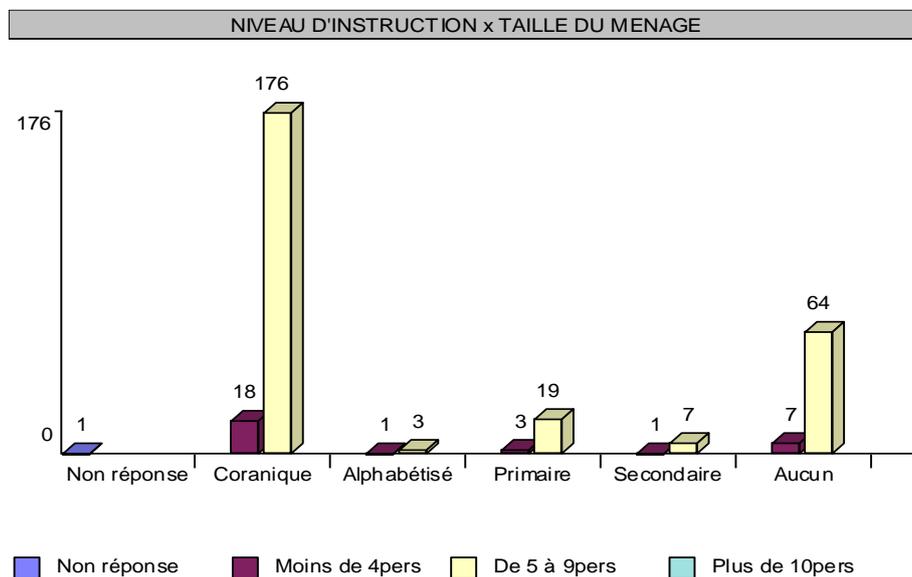


Figure 3 : Relation entre le niveau d’instruction et la taille des ménages

Source : Enquête terrain, 2022

La taille des ménages peut aussi être appréciée à l’aide du nombre d’enfants de moins de 5ans. Ces derniers, compte tenu de leur spécificité rapport aux autres membres du ménage, peuvent être un facteur potentiel de vulnérabilité des ménages. Ainsi, 69% des ménages enquêtés ont au moins un enfant de moins de 5ans ; 15,7% ont plus de trois (3) enfants de moins de 5ans. Seulement, 15% des femmes disent n’avoir aucun enfant de moins de 5ans dans leurs ménages. Ainsi, les caractéristiques des bénéficiaires présentées ci-dessus reflètent typiquement celles décrites par le QUIBB_2005 à propos du profil de pauvreté au Niger. Ceci nous amène donc à dire qu’on affaire à des ménages vulnérables en situation de pauvreté, les principales cibles du programme des filets sociaux au Niger.

3.2. Modes de gestion et d’utilisation des transferts

Il existe une diversité des modes de gestion et d’utilisation du transfert pratiqués par les ménages bénéficiaires qui peut être une des conséquences directes des perceptions des différents acteurs communautaires relatives aux transferts monétaires de façon générale.

2.2.1. Les perceptions communautaires des TSM

Les transferts sociaux monétaires sont diversement appréciés et perçus par les acteurs communautaires, tant de point de vue de leurs objectifs que de leurs modalités de mise en œuvre. Ainsi, il n’y a pas assez de divergences des points de vue par rapport aux objectifs que visent les programmes des transferts monétaires (PTM) et leurs avantages. Chaque acteur communautaire interviewé affiche une certaine connaissance de l’objectif général poursuivi, c’est-à-dire renforcer la résilience des ménages vulnérables face aux multiples chocs notamment climatiques en améliorant leur accès aux produits alimentaires de base. Néanmoins, les contradictions apparaissent sur les principes méthodologiques utilisés par

l'organe de mise en œuvre pour la sélection des villages, des ménages bénéficiaires, les conditionnalités d'éligibilité et les modalités d'accès au transfert. Le ciblage, c'est-à-dire le processus de sélection des villages et des ménages, est le principal point qui soulève des incompréhensions car il est très mal perçu certains acteurs en particulier les chefs de village. En tant qu'acteurs clés, dépositaires du pouvoir public au niveau communautaire les chefs de village doivent être pleinement impliqués dans le processus de prise des décisions relatives aux différentes activités du projet qui concerne leurs communautés.

Tel n'est pas le cas selon leur compréhension à propos du programme des transferts sociaux monétaires (PTSM) où leur participation n'est que de nom, car très limitée pour faire valoir les intérêts de leurs administrés répartis dans plusieurs villages administratifs et hameaux rattachés couverts ou non par l'intervention. Ainsi, la méthode du ciblage basée sur les critères géographiques et de résidence est catégoriquement critiquée par les chefs coutumiers qui la jugent contraire aux règles traditionnelles en vigueur en matière de soutien aux populations basées sur des critères exclusivement administratifs ; L'application de ces derniers critères leur permet selon eux d'atteindre en premier leurs administrés sans distinction et quel que soit leur lieu de résidence avant de penser en dernier ressort, si les moyens le permettent, aux ménages résidents mais sous tutelle d'autres chefs de villages. Pour eux, c'est dire que l'utilisation de toute méthode de ciblage autre que celle décrite ci-dessus est perçue comme un facteur potentiellement lourd des conséquences telles que l'érosion de leur pouvoir, l'évasion fiscale et le relâchement des sentiments d'appartenance au groupe. Mais derrière ces allégations se cachent les vraies motivations de ces responsables coutumiers, nous confirment quelques bénéficiaires. Il s'agit « *d'avoir une certaine emprise sur le programme au niveau de leurs villages en faisant des ponctions sur les transferts des bénéficiaires, en signe de reconnaissance et d'allégeance à leur autorité, devenue une pratique courante qui est source de nombreux problèmes* ».

Les chefs des ménages (ici les hommes), quant à eux, ont une perception contraire à celle des femmes sur le plan surtout des modalités d'accès au transfert. Ils adhèrent difficilement à la logique de l'intervention basée sur l'approche genre⁵ qui fait de la participation des femmes comme condition essentielle d'accès au programme. Loin de favoriser les conditions d'une meilleure utilisation du transfert, les hommes croient que cette stratégie est un moyen qui permet d'élargir le champ d'actions et les marges de manœuvre des femmes au sein des ménages à leur détriment. Vus sous cet angle, les PTSM sont perçus par ces derniers comme des outils d'aide, dans le fond, destinés à redorer l'image de la femme écornée par le lot de souffrances quotidiennes auxquelles elle est soumise en lui offrant d'énormes possibilités pour réaliser ses aspirations à la fois individuelles et collectives. Cette vision, défendue par beaucoup de femmes, est largement partagée par l'ensemble de la population qui qualifie cyniquement le transfert de « l'argent des femmes » du fait de leur position privilégiée d'interface entre les ménages et le projet.

Ces arguments défendus et développés par ces acteurs, bien qu'ils traduisent explicitement ou implicitement leurs intérêts, laissent entrevoir la complexité et l'existence des problèmes qui entourent les opérations de transferts monétaires et le mode de gestion du transfert.

3.2.2. Modes de gestion du transfert

Les modes de gestion du transfert varient en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages bénéficiaires. Le transfert est une

⁵ L'argent est remis aux représentants des ménages, c'est-à-dire les femmes. Celles-ci participent aussi à d'autres activités de soutien aux ménages.

ressource offerte par l'Etat pour aider le ménage à faire face aux besoins alimentaires et nutritionnels des membres. C'est donc un ressource financière commune qui doit être sous la responsabilité du chef, selon les principes de l'intervention. Ce dernier décide de l'organisation et de l'orientation à donner pour la gestion et l'utilisation du transfert. En pratique, les bénéficiaires essaient de contourner ce principe formel en adoptant des stratégies propres à leur mode de vie. Ainsi, certains chefs de ménages restent indifférents à la logique du programme en confiant la responsabilité à leurs épouses le soin de gérer, signe de considération et de bonnes relations qui existent entre eux. Celles-ci exercent alors un contrôle total sur le transfert et décide également de l'utilisation à faire.

Pour relever le défi, elles font appel à diverses stratégies⁶ de gestion pour répondre aux attentes du ménage. Cette manière consensuelle de gestion du transfert, bien qu'elle fasse augmenter le travail des femmes, contribue à développer le sentiment d'estime de soi et à renforcer leurs capacités d'action.

Pour d'autres chefs des ménages qui sont d'ailleurs moins nombreux, le transfert est une ressource importante qu'il est très hasardeux de laisser la gestion à la femme qui ne songe à priori qu'à ses propres besoins personnels. Ils exercent un contrôle exclusif sur le transfert en ignorant complètement le rôle que pourraient jouer leurs femmes pour une meilleure utilisation. Dans ce cas de figure, la femme est totalement absente de la gestion du transfert qui se voit confier seulement les tâches d'exécution. Dans ces conditions, les femmes sont moins engagées, peu motivées à penser et développer des stratégies de mobilisation des ressources afin de contribuer de manière efficace à la satisfaction des besoins du ménage. Pour ces femmes, il est difficile de saisir les opportunités qu'offrent les TSM pour améliorer leurs conditions de vie.

Les femmes chef de ménage sont par contre les mieux à observer une attitude pour un réel changement. Le transfert est une ressource additionnelle qu'elles arrivent à gérer comme bon leur semble. Elles sont plus rigoureuses en matière de gestion du fait de leur faible réseau de soutien qui est en partie source de leur vulnérabilité. Elles développent ainsi des astuces leur permettant de satisfaire leurs besoins durant l'intervalle de temps qui sépare deux paiements et ce, quel que soit le nombre de jour.

Les femmes des migrants⁷ affichent un comportement ambivalent. Certaines apparaissent un peu moins rigoureuses dans la gestion et l'utilisation du transfert à cause du soutien financier de leurs époux qu'elles reçoivent périodiquement pour l'alimentation du ménage. Pour ces femmes sans réelle ambition d'investir, le transfert est tout simplement une opportunité à saisir pour satisfaire des besoins surtout matériels non couverts par leurs époux. D'autres par contre dont les soutiens de leurs époux sont insignifiants voire nuls durant des années développent, grâce au transfert, des stratégies comme la pratique des petites AGR et l'utilisation de la main d'œuvre agricole qui leur permettent de faire face aux besoins à la fois alimentaires et non alimentaires de leurs ménages.

3.2.3. Les formes d'utilisation du transfert

Il existe plusieurs formes d'utilisation du transfert, les unes plus développées que les autres, qui sont en grande partie le reflet aussi des caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires :

⁶ *Les femmes investissent une partie du transfert pour monter des petites activités génératrices de revenus.*

⁷ *La commune rurale de Karofane figure parmi les localités du pays où la migration masculine est très développée.*

L'utilisation du transfert hors du ménage : Cette pratique est très rare. D'une manière générale, le transfert est utilisé pour les besoins des ménages qui sont quasiment dans des situations de vulnérabilité. Celle-ci explique d'ailleurs en grande les raisons qui limitent la possibilité ou l'envie pour un chef de ménage ou son représentant, ici sa conjointe, de se livrer à dépenses autre que celles qui concernent directement le ménage.

Le partage entre les membres du ménage : C'est un phénomène qui est encore moins fréquent qu'on observe en général dans certains ménages notamment polygames où le chef s'absente régulièrement et qui autorise le partage du transfert entre les deux épouses. Ainsi, chacune reçoit sa part du gâteau proportionnellement au nombre d'enfants qu'elle garde. Il en est de même lorsque l'une des épouses se retrouve dans une situation de séparation ou de divorce avec des enfants à sa charge. Le cash est, dans ce cas, aussi partagé entre les deux épouses de façon équitable conformément à l'esprit des mesures d'accompagnement du programme transferts monétaires pour la résilience du projet.

L'achat unique d'un produit : La plupart des bénéficiaires sont des personnes vulnérables qui ont des difficultés d'accès à la nourriture et ce, quelle que soit la période de l'année. L'essentiel de revenu qu'elles mobilisent est consacré à l'achat de la nourriture pour la survie du ménage. La nourriture est, pour beaucoup de ménages, le seul poste de dépense auquel est régulièrement affecté tout le transfert. Il arrive dans certaines circonstances que la bénéficiaire ait déjà consommé tout le transfert en achetant à crédit de la nourriture auprès d'un commerçant du village avant le prochain paiement. Ce qui fait que bon nombre de ménages sont entrés en effet dans une sorte de système d'engrenage qui constitue un verrou infranchissable pour les femmes vivant dans un milieu où les opportunités sont très minces.

L'achat multiple des produits : C'est la forme la plus répandue. Elle consiste à la répartition du transfert entre différents postes de dépenses essentielles pour les besoins du ménage. Il peut s'agir de l'achat de nourriture, des légumes, des condiments, du lait et autres produits qui entrent dans la consommation courante. Les dépenses liées à l'éducation en font également partie : l'argent de récréation, les requêtes répétitives du COGES, l'achat des fournitures scolaires, etc. Aussi, il arrive qu'une partie du transfert soit investie pour améliorer les revenus du ménage. Ce type d'organisation et de répartition de revenu entre les dépenses essentielles montre que les ménages adoptent des stratégies de diversification alimentaire, très indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

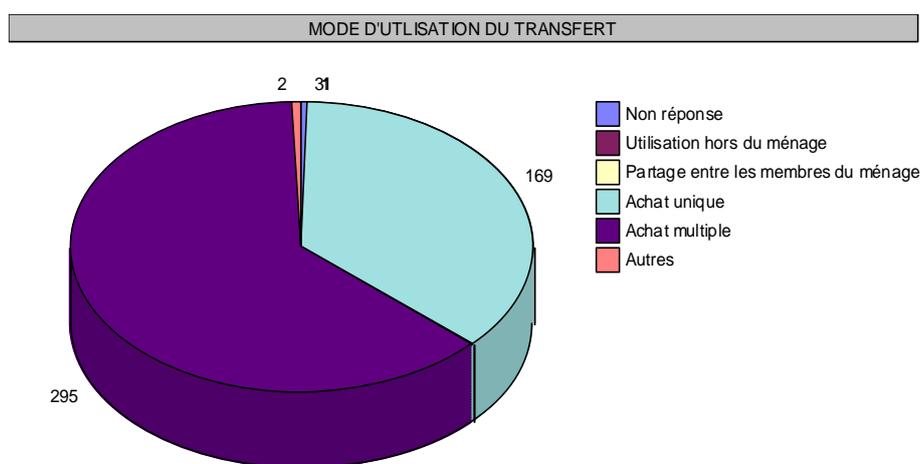


Figure 4 : Modes d'utilisation du transfert

Source : Enquête terrain, 2022

3.3. Les problèmes associés au transfert monétaire

L'aide monétaire, malgré les avantages qu'elle procure, engendre aussi des nombreux problèmes tant au niveau individuel (c'est-à-dire le ménage) qu'à l'échelle collective. Les conséquences de ces problèmes peuvent restées longtemps même après l'arrêt de l'intervention. Ils peuvent être regroupés en trois (3) catégories distinctes de par leur nature et l'ampleur qu'ils prennent. Il s'agit des problèmes liés à la sélection des bénéficiaires, les problèmes relatifs à la gestion du transfert et les conflits d'intérêt.

3.3.1 Le ciblage, un outil de lutte contre la pauvreté très mal compris

Le ciblage est un ensemble d'activités réalisées en trois temps permettant d'identifier les ménages potentiellement bénéficiaires de l'intervention. C'est également la phase des multiples critiques sinon des contestations des résultats de l'enquête par les populations des villages sélectionnés appelés (*villages centres ou villages mères*) lorsqu'ils comptent moins des ménages bénéficiaires dans le quota que les hameaux qui leur sont rattachés très souvent à cause de leur position géographique favorable, ou par certains groupes de personnes (une famille ou plusieurs familles) qu'elles se considèrent éligibles mais dont aucun de leurs ménages n'est sélectionné à la suite du classement des ménages enquêtés selon leur score PMT⁸ (*proxy mean test*). Ils vont à tort ou à raison accuser le chef de village de complicité avec soit les agents enquêteurs, le projet et/ou les autorités communales pour privilégier ou pénaliser tel ou tel groupe. En conséquence, il arrive souvent que le groupe senti pénalisé quitte administrativement le chef en lui remettant ses cartes de famille pour aller s'inscrire ailleurs auprès d'un autre chef. Ce départ qui se fait dans la douleur laisse des séquelles indélébiles sur les relations séculaires qu'ils entretiennent entre eux. Donc, le transfert monétaire constitue, dans certaines circonstances, un cruel dilemme pour les chefs de village incapables de se défendre, faute des solutions appropriées, face à l'incompréhension d'une population tentée par le désir de profiter de la manne de l'Etat.

Ainsi, face à cette déconvenue et dans l'espoir de sauver leur honneur les chefs de villages, se retournent contre la municipalité qui l'accusent de partialité dans le traitement des villages basé, selon eux, plus sur les considérations politiques que sur les besoins purement humanitaires ou de développement. Ils avancent plusieurs arguments pour justifier leur accusation tels que le non-respect des critères de présélection des villages, le rattachement unilatéral des hameaux aux villages sélectionnés, etc.

3.3.2. La gestion du transfert, un autre imbroglio pour certains bénéficiaires

Ce sont les problèmes les plus fréquents puisqu'ils surviennent dès le premier paiement jusqu'à la fin de l'intervention. Ils se traduisent par des situations d'incompréhension, de malentendu entre conjoints, entre coépouses, entre beaux-parents et épouses à propos de la gestion de l'argent reçu qui impactent négativement le fonctionnement du ménage. Chaque partenaire voulait avoir un contrôle total de l'argent en essayant de se tailler une grosse part ou en l'accaparant intégralement de manière unilatérale. Ce qui soulève parfois des vives tensions au sein du ménage dont l'unique victime reste la représentante légitime du ménage, donc la femme qui est l'objet de critique, d'insulte, d'humiliation et souvent de répudiation lorsqu'elle oppose une résistance aux décisions du mari ou des beaux parents.

⁸ C'est un score qui approche le niveau de vie des ménages en se basant sur des variables très pertinentes.

3.3.3. Les conflits d'intérêt

Le transfert est en général perçu par l'ensemble des acteurs communautaires comme une aubaine dont il faut tirer un meilleur profit. C'est pourquoi les chefs de village imposent un prélèvement, en collaboration avec les membres du comité de gestion des plaintes (CGP) et sous le regard impuissant de l'agent du projet, pour mobiliser d'importantes sommes d'argent au cours de chaque distribution. Leur argument est que c'est grâce à eux que les bénéficiaires ont eu la chance ou la possibilité d'accéder au programme ; donc ils doivent en être redevables de cela. Ainsi, c'est plus une marque de reconnaissance que d'allégeance en acceptant de céder un pourcentage au chef, minime soit-il. Une telle idée semble mal comprise par bon nombre des bénéficiaires qui contestent farouchement en fustigeant le comportement du chef, jugé trop injuste. Cela fait que les opérations de paiement du cash transfert deviennent parfois des moments des tiraillements et des remontrances entre les bénéficiaires et leurs représentants (chef du village, CGP et comité de gestion du groupement) qui sont des facteurs susceptibles de fragiliser la cohésion sociale et d'empêcher tout engagement citoyen en faveur des actions collectives de développement.

3.4. Discussion

Les acteurs communautaires défendent des idées contre des approches d'intervention conçues comme objectives et qui influencent négativement le processus de mise en œuvre des transferts sociaux monétaires. Les données recueillies à la suite de l'enquête de terrain révèlent que le processus de mise en œuvre du programme des transferts sociaux monétaires reste largement influencé par les perceptions des principaux acteurs clés qui parfois critiquent de manière délibérée les modalités de l'intervention notamment la méthode du ciblage et l'approche genre comme condition souple pour les ménages de pouvoir bénéficier du cash transfert. Ces modalités sont très souvent biaisées et ne répondent pas aux attentes des populations confrontées à des chocs climatiques de plus en plus fréquents et intenses. Ces résultats sont cohérents avec les travaux de (Benasius, 2017 ; De Sardan et al., 2013) qui précisent que les modalités des interventions monétaires menées par les différents opérateurs sont mal comprises et contestées par les populations qui les perçoivent comme « *des règles imposées et inadaptées au contexte socioculturel local* ». Cette étude rend compte aussi des caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires qui expliquent en grande partie le comportement observé et la pluralité des modes de gestion et d'utilisation du transfert. Ce qui la différencie des travaux antérieurs de portée générale car ils traitent de l'ensemble des programmes sans faire la distinction entre transferts sociaux et transferts humanitaires. Aussi, les acteurs apprécient positivement le programme du point de vue de ses objectifs et de ses avantages malgré l'existence des problèmes qui accompagnent sa mise en œuvre. Ainsi, il est ressorti de l'enquête que l'argent reçu est en majorité sous le contrôle des femmes qui en décident de type d'utilisation à choisir en fonction de leurs besoins. Le transfert est utilisé dans divers postes des dépenses ou investi pour améliorer les revenus des ménages. Ces résultats confirment les études précédentes menées par plusieurs auteurs (Skovdal et al., 2017 ; Fenn et al., 2014 ; Hoddinott et al. 2018 ; Bastagli, 2016 ; Handa et al. 2022 ; Chilufya, 2020). Ils montrent en outre que malgré ces possibilités offertes aux femmes pour acquérir une certaine autonomie il n'en demeure pas moins qu'elles restent régulièrement victimes de son rôle d'interface très mal compris par la population.

Conclusion

L'ambiguïté qui entoure la perception communautaire des transferts sociaux monétaires est révélatrice de la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les ménages bénéficiaires dans le milieu d'étude. Chaque acteur, selon sa position sociale, se forge une idée pour tenter désespérément à faire valoir ses intérêts en ignorant de manière délibérée les principes de l'intervention. Il en résulte ainsi d'énormes difficultés multiformes tout au long du processus de mise en œuvre du programme qui peuvent constituer un frein à la production d'effets potentiellement durables après la fin de l'intervention. Cela peut être aussi un facteur des risques qui font accroître la vulnérabilité climatique des ménages dans ce milieu.

Bibliographie

- [1] Benasius A. G., 2017, Stakeholder's perceptions on cash transfer program as strategy for poverty reduction in Tanzania. A case of Rorya District. Master of Science in Human Resource Management (MSc.HRM). 98 pages.
- [2] Moore Ch. M. T., and Marito G., 2012, The cash Dividend. The rise of cash transfer programs in Sub-Saharan Africa. Directions in Development. Human Development. World Bank, Washington, DC, 440 pages.
- [3] GIEC, 2019, Le rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées. Quels impacts pour l'Afrique ? 40 pages.
- [4] Institut National de la Statistique, INS-NIGER, 2009, Impact des transferts sur la réduction de la pauvreté au Niger. World Bank Research observer, Vol. 33, no. 2 (2018), 54 pages.
- [5] Hoddinott J., Standstrom S., and Upton J., 2014: the impact of cash and food transfers: Evidence from a randomized intervention in Niger; Discussion Paper No, 1341, International Food Policy Research Institute. Washington, DC
- [6] De Sardan J. P. O., Oumarou H., Younoussi I., 2013, *Les transferts monétaires au Niger : la manne ou les soupçons*. Synthèse des recherches, études et travaux n° 108, LASDEL, 71 pages.
- [7] Damon J., 2010, Les transferts monétaires conditionnels : une innovation du Sud devenue expérimentation au Nord. 10 pages www.futuribles.com/psiaccueil.htm
- [8] Chilufya K., 2020, Implications of cash transfers on Social Networks. The case of Kalomo cash transfer Scheme (Zambia). Master of arts in development studies. 47 pages.